

1 Données Générales

Description et application du produit

RINOLCRETE PU-C560 est un enduit de mortier coloré, prêt à l'emploi, à 4 composants, autonivelant et anti-rayures, à base de résine de polyuréthane de haute qualité et de composants minéraux. Ce produit présente une très bonne résistance chimique à une vaste gamme de détergents, de désinfectants, d'acides, de solvants et d'autres produits chimiques, ainsi qu'une résistance élevée à l'abrasion associée à d'excellentes propriétés hygiéniques. La surface obtenue n'entraîne pas la croissance de bactéries ou de moisissures.

La formule unique de RINOLCRETE PU-C560 garantit une durabilité exceptionnelle même lorsque le revêtement est exposé à des chocs thermiques fréquents, à des températures élevées constantes jusqu'à 90°C. Ce produit convient également aux températures de congélation jusqu'à -25°C.

2 Instructions de pose

Préparation du substrat

Le substrat doit avoir une capacité de charge suffisante. Nous recommandons une résistance minimale de 25 N/mm², ce qui correspond à un béton C25/30 ou à une classe de résistance de chape ZE, ME, AE30.

Le substrat doit avoir une résistance à la traction adhésive d'au moins 1.5 N/mm². De plus, il doit être exempt d'impuretés huileuses, graisseuses ou contenant des agents de démoulage, des pièces détachées, etc. Les fissures et les cavités doivent être correctement réparées au préalable. L'humidité résiduelle du substrat doit être de < 8 %.

(mesure selon la méthode CM ou carbure de calcium). Il convient également de s'assurer qu'il n'y a pas d'humidité compressante/ montante.

Avant d'appliquer RINOLCRETE PU-C560 comme mortier de lissage, apprêtez le substrat avec RINOLCRETE PU-P250 ou RINOLCRETE PU-P250S. Si la résistance aux températures élevées n'est pas requise, il est également possible d'utiliser un apprêt RINOL EP. L'apprêt doit être appliqué selon la fiche technique du produit. Si RINOLCRETE PU-C560 est appliqué comme enduit gratté ou couche intermédiaire à saupoudrer, l'apprêt n'est pas strictement nécessaire. Dans ce cas, le substrat doit être préparé par grenailage sous vide, fraisage ou meulage précis au diamant, balayé et aspiré.

Assurez-vous qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances pouvant perturber la réaction n'entre en contact avec RINOLCRETE PU-C560 avant et pendant la phase de durcissement.

Traitement

Avant l'application, le matériau doit être acclimaté au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol). La température idéale se situe entre 16 et 22 °C ; il s'agit également de la plage de température idéale pour le mélange, la pose et le durcissement. Le produit est fourni dans un emballage multi-composants pré-dosé. Seuls les récipients complets peuvent être mélangés.

Agitez la résine RINOLCRETE Comp. A de 2,7Kg et versez-la entièrement dans un récipient propre. Ajoutez le pigment liquide RINOLCRETE Comp. D et mélangez brièvement avec un agitateur électrique (arbre à vis sans fin). Ajoutez le durcisseur RINOLCRETE Comp. B de 2,7Kg et mélangez à nouveau pendant environ 30 secondes. Après avoir ajouté progressivement le mastic RINOLCRETE PU-C560 Comp. C, homogénéisez à nouveau pendant au moins 2 minutes à 1500-2000 rpm. Assurez-vous que le mastic est complètement mouillé par les composants liquides et que le mélange est suffisamment homogène et fluide. Respectez le temps de malaxage adéquat pour obtenir un bon mortier de lissage. En cas de températures inférieures à 20°C, un temps de mélange plus long peut être nécessaire (environ 3-4 minutes). Évitez la formation d'air pendant le mélange.

Le produit est versé sur le support préparé et appliqué avec une truelle lisse ou une truelle crantée ou un râteau à pointes avec une épaisseur de couche comprise entre 3 et 6 mm. Immédiatement après l'application, utilisez un rouleau à picots pour obtenir une finition lisse et uniforme. Le rouleau à picots ne doit pas pénétrer de plus de 10 cm dans le mélange précédent. Pour obtenir une finition uniforme, toutes les opérations avec la truelle et le rouleau à picots doivent être terminés avant que le mélange n'ait dépassé les 5 minutes. Si vous devez réaliser une surface antidérapante, le sable de quartz ou l'agrégat doivent être saupoudrés immédiatement après l'application sur le revêtement humide.

Veillez à maintenir un temps de malaxage constant entre les différents mélanges. Les variations de temps de malaxage peuvent entraîner des variations de nuance de couleur et de texture de surface. En raison du temps de traitement relativement court des matériaux, il convient de mettre en place une planification préventive minutieuse et suffisamment de main-d'œuvre pour garantir un flux de travail continu afin que les mélanges soient appliqués rapidement et de manière uniforme.



Information produit		
1	Taille de l'emballage Composant A (Résine) Composant B (Durcisseur) Composant C (Mastic) Composant D (Pigment)	19,7 Kg 2,7 Kg 2,7 Kg 14,0 Kg 0,3 Kg
2	Couleurs	Voir la brochure RINOL-CRETE
3	Durée de conservation/Stockage	9 mois à 5 - 30°C, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, même durant le transport.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B+C+D)		
1	Densité (20°C)	environ. 1,9 g/cm ³
2	Temps de traitement (20°C)	environ. 10 minutes
3	Traitement / matériau Température ambiante et de la pièce	12 - 25 °C (min. 3 °C au-dessus du point de rosée, également durant la phase de pose et de durcissement)
4	Consommation de matériaux (qui dépend notamment du substrat)	Épaisseur de couche environ 1.900 g/m ² /mm
5	Épaisseur possible	de 3 à 6 mm
6	Marchabilité (20°C)	après environ 12 heures
7	Revêtement suivant (20°C)	dans les 12-24 heures.
8	résistance totale mécanique (20°C) chimique (20°C)	après 7 jours après 28 jours
9	Humidité relative	40-80 % pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci Mélange		
1	Résistance adhésive (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ² (rupture du béton)
2	Résistance à la flexion (DIN EN 196 / ASTM C 190)	20 N/mm ²
3	Résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109)	58 N/mm ²
4	Résistance à la traction (ISO 527 / ASTM D638)	10 N/mm ²
5	Résistance à l'abrasion (DIN 53754 / ASTM D 1044)	1210 mg / 1,000 cycles (Taber H22)
6	Coefficient de dilatation thermique (DIN EN 1770 / ASTM C531)	3,6 x 10 ⁻⁵ °C ⁻¹
7	Absorption de l'eau (CP.BM 2/67/2)	0 ml
8	Résistance à la température	RINOLCRETE STANDARD -25°C +90°C avec une épaisseur de 6 mm RINOLCRETE ANTI-SLIP -40°C +120°C avec une épaisseur de 9 mm

Re-couvrir

En cas de nouveau traitement dans les 24 heures suivant l'application, la surface du revêtement doit être soigneusement préparée par grenailage sous vide ou par meulage au diamant. Pour les surfaces entièrement saupoudrées, la préparation de la surface n'est pas nécessaire. Avant l'application, l'excès d'agrégats saupoudrés doit être complètement éliminé.

Mesures en matière de santé et de sécurité

Pour plus d'informations sur la manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité la plus récente et valide et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Veuillez porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés durant l'application. Nettoyez les outils immédiatement après le traitement de finition effectué avec RINOL DE-X10. Tout contact cutané avec des résines liquides peut provoquer des problèmes de santé et des allergies. Une fois correctement durci, le produit est physiologiquement non dangereux.

Entretien

Afin de préserver les propriétés du revêtement de sol à long terme, nous recommandons un entretien régulier. Veuillez demander nos instructions d'entretien RINOLCRETE.

Le sol peut être nettoyé avec la plupart des détergents et solutions désinfectantes normalement utilisés dans l'industrie alimentaire, en utilisant des machines de nettoyage mécaniques, des nettoyeurs à eau haute pression et des nettoyeurs à jet de vapeur doux.

Remarque

Les données caractéristiques sont des valeurs approximatives que nous avons nous-mêmes déterminées et qui ne constituent pas une garantie. Aucune réclamation de responsabilité ne peut dériver de la fiche technique du produit.

Pour les éventuelles accumulations de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOLCRETE, veuillez vous référer au guide technique RINOLCRETE ou contacter notre équipe technique.

Seule la dernière version de la fiche technique est valide et remplace toutes les fiches techniques précédentes.

Remarque importante

En plus de la température ambiante, la température du substrat est d'une importance décisive. Les réactions chimiques sont généralement retardées à basse température. À basse température, le temps de traitement du matériau et le temps de durcissement complet du revêtement sont prolongés. Les basses températures augmentent la viscosité du matériau et donc la consommation de matériau. À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes. Ainsi, le temps de traitement du matériau, le temps de recouvrement et le temps de durcissement complet du revêtement sont réduits.

Le produit a une structure de surface habituelle pour les revêtements posés à la main. De légères irrégularités, des différences de couleur et des marques visibles de truelle/rouleau ne peuvent être évitées en raison de la matière première et du traitement. L'aspect et la couleur de la surface entre le revêtement et le sol ne sont pas identiques. L'exposition aux UV, bien qu'elle n'affecte pas les performances du revêtement, peut causer un effet de jaunissement du sol qui est plus apparent en cas de couleurs claires.

Protéger le revêtement pendant l'application, le durcissement et la durée de vie du sol de l'humidité au verso et de l'humidité sous pression.


Les exemples d'application sont basés sur nos meilleures connaissances et expérience. Nous recommandons toujours de tester le produit sur site avant la pose.

Mention légale

Compte tenu de la diversité des matériaux, des substrats et des conditions de travail, RCR Flooring Products Italia S.r.l. ou RCR Flooring Products GmbH ne peuvent garantir le résultat du traitement ni assumer une quelconque responsabilité/enjeu juridique pour quelque raison que ce soit. Pour tous les autres aspects, les dernières conditions générales respectives de RCR Flooring Products Italia S.r.l. ou RCR Flooring Products GmbH s'appliquent, et peuvent être demandés auprès de nous ou consultés et imprimés sur le site www.rinol.it mis à jour. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

Marquage CE

La norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janv. 2003) spécifie les exigences pour les mortiers de chape utilisés dans les constructions de sol d'intérieur. Les revêtements et scellants en résine synthétique sont également concernés par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent présenter le marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via V. Chiarugi 76/U 45100 Rovigo - Italia
05 ¹ EN 13813
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour l'intérieur des bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Comportement au feu :	Bfl-s1
Libération de substances corrosives :	SR
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'abrasion :	AR 0,5
Résistance à la traction adhésive (liaison) :	B > 2,0
Résistance aux chocs :	IR > 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) les deux derniers chiffres de l'année d'application du marquage CE

-2) NPD = aucune performance déterminée (No Performance Determined) ; valeur caractéristique non déterminée

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de revêtement de sol soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits dérivés sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre aux exigences de la norme DIN EN 13813. Norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 ». « Systèmes de protection de surface pour béton » indique les exigences pour les méthodes de protection de surface "imprégnation hydrophobe", imprégnation et revêtement. La notice correspondante peut être demandée, si nécessaire.

Règlement UE 2004/42 (Directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV (catégorie de produits IIA / type j sb) autorisée par le Règlement UE 2004/42 est de 500 g/l à l'état prêt à l'emploi (Limite 2010). La teneur maximale de RINOLCRETE PU-C560 prêt à l'emploi est de <500g/l COV.

GIS Code : WGK PU 40

Pour plus d'informations sur le GIS Code, veuillez contacter Wingis sur le site Web : <https://wingisonline.de>